

*Nations Unies*  
**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

*Documents officiels\**

PREMIÈRE COMMISSION  
20e séance  
tenue le  
lundi 31 octobre 1988  
à 10 heures  
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 20e SEANCE

Président : M. ROCHE (Canada)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

---

\*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE  
A/C.1/43/PV.20 .  
4 novembre 1988

FRANCAIS

88-63123 7117v (F)

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINTS 51 à 69, 139, 141 et 145 (suite)

DEBAT GÉNÉRAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DEGARMEMENT

M. BURWIN (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : Ma délégation est très heureuse, Monsieur le Président, de vous voir présider cette importante commission. Nul doute que grâce à vos talents et votre expérience bien connus, et à ceux des autres membres du Bureau, la Commission s'acquittera avec succès de sa tâche.

La Première Commission se réunit à un moment où une lueur d'espoir de détente éclaire les relations internationales et une tendance vers la solution de certains problèmes internationaux semble se dessiner. Je pense à la fin de la guerre du Golfe, à la reconnaissance des droits du peuple namibien et à l'évolution des relations entre les deux superpuissances, qui s'est traduite par des mesures préliminaires en vue de l'élimination des armes nucléaires.

Malgré tous ces acquis, certaines parties du monde sont encore le théâtre de tensions, d'hégémonisme et de racisme. Le Moyen-Orient continue de souffrir de l'intransigeance raciste appuyée par l'un des Etats responsables de la sécurité internationale, un Etat qui se dit le champion des droits de l'homme. Le peuple palestinien, dont le seul péché est d'aspirer à la liberté et à l'autodétermination, est confronté au terrorisme raciste sioniste. En Afrique australe, les actes de racisme sont le lot quotidien. Aussi longtemps que ces deux problèmes n'auront pas été réglés, la paix et la sécurité internationales continueront d'être menacées.

Mon pays appuie la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Nul n'ignore les activités nucléaires des deux régimes racistes - en Palestine et en Afrique du Sud. Ces deux régimes ont refusé d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de soumettre leurs installations nucléaires à l'inspection et aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Tout cela représente une grave menace pour le Moyen-Orient et l'Afrique et fait par-dessus tout obstacle à la création de zones exemptes d'armes nucléaires. Il est impératif que les Etats dotés d'armes nucléaires et les organisations internationales pertinentes renoncent à coopérer avec ces deux régimes. Les Etats non dotés d'armes nucléaires appartenant aux deux régions que je viens de mentionner ne doivent pas être les victimes du recours à la menace ou à

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

l'emploi d'armes nucléaires. Le souhait des peuples et des Etats de ces deux régions de créer des zones exemptes d'armes nucléaires doit être respecté, afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, à la diminution des tensions, à la non-prolifération des armes nucléaires et donc à la cessation de la course aux armes nucléaires.

Le déversement de déchets toxiques ou nucléaires par certains Etats dotés d'armes nucléaires ou leurs sociétés installées sur le territoire d'autres Etats, comme cela s'est produit en Afrique, est un acte immoral qui menace gravement et l'environnement et l'humanité. A ce propos, nous appuyons les mesures demandées par l'Organisation de l'unité africaine, la condamnation par l'AIEA de ces actes et les programmes adoptés par d'autres organisations internationales dans ce domaine. Nous demandons à la Commission de prendre des mesures pratiques et concrètes pour remédier à tels actes.

Mon pays est favorable à la destruction totale de toutes les armes nucléaires et chimiques et à une interdiction globale des essais dans tous les milieux. A cet égard, nous appuyons les efforts déployés par le Mouvement des pays non alignés.

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

Nous appuyons également la recherche des moyens susceptibles de prévenir la course aux armements dans l'espace et l'appel en faveur de la création d'une agence internationale chargée des questions spatiales. C'est avec une grande inquiétude que nous relevons l'absence de progrès dans les négociations bilatérales entre les deux superpuissances et les négociations multilatérales concernant l'espace et c'est avec une préoccupation non moins grande que nous notons les nouvelles activités spatiales entreprises par certains régimes qui sont bien connus pour leur nature agressive et leurs pratiques racistes. Nous craignons que ces activités ne soient le résultat d'intentions destructrices, préjudiciables à la paix et à la sécurité internationales et à même d'exacerber la course aux armements.

Ma délégation note que l'on se préoccupe de plus en plus des armes chimiques alors qu'il conviendrait de s'occuper avant tout des armes destructrices les plus dangereuses pour les êtres humains, les armes nucléaires et autres armes dévastatrices. Tout en appuyant les initiatives qui sont prises en ce qui concerne les armes chimiques, nous croyons également qu'il est du devoir des Etats qui détiennent ces armes de prendre l'initiative et de mettre un terme aux essais nucléaires, éliminer leurs armes nucléaires et s'abstenir de porter atteinte à la sécurité et à l'environnement des autres pays.

A cet égard, je voudrais déclarer que la Jamahiriya arabe libyenne appuie l'initiative de convoquer une conférence internationale pour réaffirmer le Protocole de Genève de 1925. La Jamahiriya arabe libyenne a signé ce protocole le 29 décembre 1971 et mon pays n'a pas l'intention de fabriquer d'armes chimiques. Elle rejette complètement les allégations de certains milieux hostiles au sujet de la fabrication, par mon pays, d'armes chimiques. Nul n'est dupe des campagnes de déformation et de désinformation qui sont menées contre mon pays. Cette campagne n'est donc pas la première.

Mon pays est également d'avis que les bases et les activités militaires dans d'autres pays représentent une menace à la sécurité et à la sûreté des Etats voisins. Les activités militaires navales, notamment dans les mers "étroites", sont dangereuses et en entravant la navigation civile, elles ont des effets défavorables sur le commerce et l'économie mondiale. C'est pourquoi ma délégation appuie pleinement la déclaration faite par la représentante de la Suède, le 17 octobre 1988, sur les négociations portant sur les mesures destinées à freiner

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

les activités navales de bâtiments porteurs d'armes nucléaires, lorsque les Etats dotés d'armes nucléaires refusent de donner des renseignements sur la présence ou l'absence d'armes nucléaires à bord de certains navires en temps voulu. Cela inquiète de nombreux Etats, particulièrement lorsque les Etats dotés d'armes nucléaires interprètent à leur avantage le droit international pour invoquer leur droit de passage inoffensif dans les eaux territoriales d'autres Etats ou lorsqu'ils se rendent dans leurs ports. Ces actes pourraient nuire à la confiance. Il est grand temps de renoncer à ces politiques provocatrices incompatibles avec les normes du monde contemporain.

Ma délégation voudrait également appuyer ce qu'a dit la représentante de la Suède en ce qui concerne les objectifs des mesures de renforcement de la confiance sur le plan naval, c'est-à-dire la réduction d'incidents et d'affrontements en mer et la sécurité accrue pour les activités non militaires telles que la pêche, les communications, la prospection de minéraux, le commerce international et le transport maritime.

En dépit des actions menées par les deux superpuissances en vue du désarmement nucléaire, ces efforts restent bien faibles devant la grave menace que constituent les armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. Il est vrai également que la paix et la sécurité sont l'affaire de tous les peuples du monde et que les intérêts de ces peuples doivent donc entrer en ligne de compte. Les accords conclus entre les deux superpuissances ne doivent pas être marqués par le souci de leurs seuls intérêts.

Sur un autre plan, cette question nous amène à parler de l'importance du rôle des Nations Unies en ce qui concerne les questions de désarmement. Les superpuissances doivent appuyer ce rôle et renoncer à des intérêts partisans et étroits qui font obstacle aux mesures qui expriment le rôle de la majorité écrasante de la communauté internationale, comme cela s'est produit à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. L'avenir de l'humanité est interdépendant. Les guerres, particulièrement les guerres nucléaires, ne connaissent pas de frontières et par conséquent l'action collective émanant de la responsabilité collective du maintien de la paix et de la sécurité internationales est devenue une nécessité impérieuse.

Je tiens enfin à parler du rapport du Comité spécial sur le programme général du désarmement, où il est dit qu' :

M. Burwin (Jamahiriya arabe libyenne)

"Il existe un lien direct entre le désarmement, le relâchement de la tension internationale, le respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale, le règlement pacifique des différends ... et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Les progrès réalisés dans l'un de ces domaines ont des effets bénéfiques dans les autres; à l'inverse, les échecs enregistrés dans un domaine ont des effets négatifs dans les autres." (CD/867, p. 6)

M. TEEHANKEE (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, la délégation des Philippines vous félicite de votre élection à la présidence de la Première Commission. Nous espérons que sous votre direction compétente et avisée, et avec la coopération et l'appui des Etats membres, la Commission pourra s'acquitter de sa tâche et résoudre les questions restées en suspens depuis la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui s'est tenue au mois de juin dernier (UNSSOD III).

Pour la plupart d'entre nous assemblés ici dans la fraîcheur de l'automne, cet été a été extrêmement long et chaud. Une chaleur excessive, la sécheresse, des récoltes desséchées et des déséquilibres climatiques dans le monde entier ont entraîné des inondations subites, la pollution, un déversement de déchets sans précédent sur de nombreuses côtes et d'immenses incendies de forêts. La nature semblait nous envoyer des signaux d'alerte et nous avertir que la dégradation continue de l'environnement et les manipulations de la nature pourraient amener une dévastation irréversible. Mais le message le plus inquiétant est peut-être que les nations qui continuent de produire et d'entreposer des arsenaux d'armes nucléaires extrêmement destructeurs - en quantité suffisante pour tuer chaque homme, femme et enfant de notre planète 25 fois - doivent mettre fin à cette forme de terrorisme nucléaire, où il suffit d'un seul faux calcul de la part d'un seul dirigeant politique ou d'une seule petite erreur d'ordinateur pour entraîner une catastrophe mondiale.

Et cependant, de nombreux signes prometteurs sont dans l'air.

Les initiatives de paix des Nations Unies qui n'ont pas abouti jusqu'à présent à une résolution, ont commencé à produire des résultats - en Afghanistan, en Iran et en Iraq, en Namibie et en Angola.

M. Teehankee (Philippines)

Partout ailleurs, les nations et les peuples - par le truchement de leurs délégations ici présentes - ont modéré leur rhétorique et ont choisi d'explorer sérieusement les moyens de résoudre les conflits de longue date : au Kampuchea, en Amérique centrale, dans les deux Corées, au Sahara occidental.

Nous devons tout cela aux efforts inlassables du Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, ainsi qu'à l'amélioration des relations entre les deux superpuissances à la suite de l'Accord sur les FNI.

M. Teehankee (Philippines)

Dans le contexte de ces événements, il est d'autant plus regrettable que la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement n'ait pu parvenir à un document final concluant. Les Philippines ont pris une part active à cette session extraordinaire. Tout comme la grande majorité des Etats Membres assemblés alors, nous avons espéré que l'on pourrait enfin résoudre de nombreuses questions relatives au désarmement, telles que la création de zones de paix, la création de zones exemptes d'armes nucléaires, la course aux armements navals, la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et l'élaboration d'un traité d'interdiction globale des essais. La troisième session extraordinaire consacrée au désarmement aurait pu donner la réponse multilatérale à la conclusion, en juin dernier, de l'accord entre les superpuissances sur le Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - Traité FNI. Mais nous devons néanmoins saisir l'occasion que représente la quarante-troisième session de l'Assemblée générale pour développer plus avant certaines des idées et propositions valables et louables qui ont été avancées lors de cette session extraordinaire.

L'une des idées les plus importantes présentées lors des sessions passées de l'Assemblée générale est celle de la sécurité commune. Après avoir recherché le désarmement pendant 43 ans, on reconnaît maintenant que les efforts des nations doivent viser l'objectif plus vaste de la sécurité commune; mais les nations hésiteront à se désarmer tant que la sécurité commune n'aura pas été assurée. Depuis la création des Nations Unies, la sécurité commune est l'une des préoccupations majeures de tous les Etats Membres. Le Conseil de sécurité, la Cour internationale de Justice, le Conseil économique et social et d'autres instances des Nations Unies ont été créés précisément dans le but de garantir cette sécurité commune.

Alors que le monde a énormément changé au cours des quelque 40 dernières années - et d'ailleurs, la majorité des 159 Etats Membres des Nations Unies n'étaient pas présents à la création de l'Organisation -, les Philippines, l'un des 50 premiers signataires de la Charte des Nations Unies, restent fermement convaincues de la viabilité et de la pertinence de la Charte. Par conséquent, la délégation des Philippines appuie pleinement les efforts faits pour renforcer ou améliorer le système de sécurité collective, tel qu'il est prévu dans la Charte.

Comme l'a fait valoir la Commission indépendante du désarmement et des questions de sécurité, dirigée par feu le Premier Ministre de Suède, M. Olof Palme :

M. Teehankee (Philippines)

"Ce n'est que par des efforts de coopération et des politiques conjuguées de retenue que les citoyens du monde pourront vivre sans craindre la guerre ni la dévastation."

Nous sommes convaincus que la sécurité commune ne peut être obtenue que par l'application de trois stratégies.

Premièrement, il faut compter moins sur les armes nucléaires en tant qu'instrument de dissuasion. Officiellement, cinq pays seulement possèdent des armes nucléaires. Les efforts déployés actuellement par la communauté internationale pour empêcher l'augmentation en nombre de ces pays et la prolifération de ces armes doivent s'intensifier.

Grâce à la conclusion et à la ratification de l'Accord FNI entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui prévoit la réduction des arsenaux nucléaires ne serait-ce que de 4 %, nous pouvons maintenant encourager la poursuite des négociations en vue d'une réduction plus importante - 50 % - des armes stratégiques offensives.

En Europe, nous appuyons le processus parallèle de réduction équilibrée des forces. Continent où deux guerres mondiales ont éclaté et continent le plus armé aujourd'hui, l'Europe joue un rôle qu'on ne saurait surestimer. Il ne fait aucun doute que des progrès ont été enregistrés dans le développement des mesures de sécurité et de confiance, mais il reste encore beaucoup à faire pour réduire les niveaux d'armements nucléaires et classiques sur ce continent. Nous souscrivons à l'avis selon lequel les armes nucléaires tactiques de courte portée devraient être éliminées dès que possible. Il ne serait pas souhaitable qu'une réduction des forces nucléaires de portée intermédiaire entraîne la modernisation de ces armes.

D'une façon générale, nous estimons que le renforcement du Traité sur la non-prolifération et la négociation finale d'un traité d'interdiction complète des essais seraient essentiels à l'instauration d'une sécurité commune. Ainsi, les Philippines se sont jointes à d'autres pays pour oeuvrer en vue de l'inscription à l'ordre du jour d'un point sur la convocation en 1990 de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération. Nous appuyons également la négociation, au plus tôt, d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous tenons, néanmoins, à émettre une mise en garde : il faut éviter que la réduction des arsenaux nucléaires dans des régions de l'hémisphère nord, par

M. Teehankee (Philippines)

exemple en Europe jusqu'à l'Oural et en Amérique, ne fasse dévier la course aux armes nucléaires vers les mers ou certaines régions stratégiques, comme le Pacifique et l'Asie du Sud-Est, ou vers l'espace extra-atmosphérique. La stabilité de ces régions, qui doivent être exemptes de toutes armes nucléaires, doit être protégée. Nous estimons que l'avenir du monde réside dans les océans et l'espace extra-atmosphérique - les deux dernières frontières de notre environnement. Il ne faudra donc jamais y introduire des armes nucléaires. Le Traité relatif au fond des mers, le Traité sur l'espace extra-atmosphérique et le Traité sur l'Antarctique devraient nous indiquer le moyen de garder ces régions exemptes d'armes nucléaires sous le contrôle et la surveillance des Nations Unies.

La deuxième stratégie exige une mise en oeuvre plus dynamique des programmes et résolutions adoptés aux Nations Unies.

Si les armes nucléaires sont une menace continue, l'emploi actuel d'armes classiques, chimiques et biologiques compromet toujours gravement l'instauration d'une sécurité commune. Ces armes ont fait l'objet d'innombrables résolutions à l'Assemblée générale des Nations Unies. Les armes chimiques, en particulier, ont été interdites par le Protocole de Genève de 1925 et font l'objet aujourd'hui de nouvelles négociations au sein de la Conférence du désarmement. A cet égard, nous nous félicitons de l'offre du Gouvernement français de convoquer à Paris, du 7 au 11 janvier 1989, une conférence où seraient représentés les Etats parties au Protocole de Genève de 1925 et d'autres Etats intéressés. L'emploi systématique d'armes chimiques au cours de guerres récentes constitue une grave violation du Protocole de Genève. On devrait exercer des contrôles plus rigoureux dans l'application de tels accords, et nous appuyons les efforts que fait le Secrétaire général pour promouvoir la vérification dans ce domaine. Il convient de relever que les Philippines, en réponse à la demande du Secrétaire général, a présenté une liste d'experts dont les services sont disponibles pour assurer le respect de l'interdiction des armes chimiques.

Quant aux armements classiques, ma délégation appuie l'idée de contrôles plus rigoureux sur les ventes internationales d'armes, qui ne font qu'aggraver les conflits régionaux. Nous rappelons qu'une proposition a été faite à la troisième session consacrée au désarmement en vue de la création d'un système d'enregistrement des ventes d'armes classiques, en quelque sorte une comptabilité des systèmes d'armes. C'est une pratique déjà en vigueur dans certains pays, et

M. Teehankee (Philippines)

nous demandons instamment qu'elle soit mise en oeuvre sur le plan international.

L'inscription à l'ordre du jour d'un nouveau point sur le déversement des déchets nucléaires et des substances toxiques attire également l'attention de la communauté internationale sur ce problème particulièrement grave. Il mérite véritablement la priorité la plus élevée.

Nous proposons une plus grande franchise dans l'application des mesures susmentionnées. Pour exprimer sérieusement leur préoccupation, les Philippines ont, pour la première fois, rempli le questionnaire des Nations Unies sur les budgets militaires de défense. Nous prions instamment les pays qui ne l'ont pas encore fait de répondre eux aussi à l'appel du Secrétaire général, conformément à la résolution des Nations Unies.

La troisième stratégie demande que le rôle des Nations Unies en matière de vérification, de suivi, d'application et de maintien de la paix soit encore renforcé.

Il est indispensable de doter les Nations Unies des structures nécessaires pour pouvoir s'acquitter de ce rôle. C'est pourquoi nous appuyons la proposition de la France visant la création d'un organisme de surveillance international par satellite. Les nations qui sont déjà dotées de satellites ou y ont accès connaissent déjà les innombrables avantages que cette technologie peut leur apporter. Un tel système permettrait aux Nations Unies de suivre efficacement les essais, la production et le déploiement d'armes, et faciliterait les opérations de maintien de la paix et de gestion des crises.

Nous appuyons également l'idée d'un système d'échange international de données sismologiques pour le contrôle des essais nucléaires. A cet égard, nous nous félicitons des efforts concertés faits par l'Union soviétique et les Etats-Unis, lors d'essais récents, pour déterminer les limites des essais nucléaires. Nous espérons naturellement que le but ultime est la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais.

M. Teehankee (Philippines)

Les Philippines n'ont jamais failli dans leur appui au désarmement nucléaire depuis la création des Nations Unies. Nous appuierons toute initiative authentique à cette fin. C'est ainsi que nous considérons avec intérêt la proposition du Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev tendant à supprimer les bases militaires étrangères d'ici à l'an 2000, étant donné la prémisse de bonne foi et de sincérité en vue de la création d'un climat de confiance, de non-agression et de non-subversion. La mise en application de telles mesures non seulement assurerait la stabilité dans le monde entier, mais permettrait également aux pays du Sud-Est asiatique et du bassin du Pacifique de poursuivre leur développement économique. Il est grand temps que l'art de la paix et non celui de la guerre soit exercé par tous les pays de notre région.

Nous estimons que l'idéal du désarmement a déjà pris racine. Les Etats Membres des Nations Unies ont maintenant la possibilité d'exercer solidairement leur volonté collective et de parvenir à leur plein épanouissement.

M. GURINOVICH (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi, une fois de plus, de vous féliciter et de vous adresser, à vous et aux autres membres du Bureau, tous nos voeux de succès.

La situation géographique d'une nation affecte non seulement sa nature, comme l'affirmait Montesquieu, mais également, dans une grande mesure, son destin. La vie en Biélorussie a toujours été étroitement liée à l'histoire de l'Europe puisque la Biélorussie se trouve pratiquement au centre du continent. Les guerres des siècles écoulés, le fardeau de la première guerre mondiale, l'intervention étrangère et surtout les horreurs de la seconde guerre mondiale ont pleinement mis à l'épreuve notre constance et notre courage, alors que ces horreurs pesaient de manière écrasante sur notre terre et notre peuple. Voilà pourquoi nous nous intéressons si intensément aux questions touchant la sécurité en Europe.

L'idée de l'Europe en tant que "maison commune et pacifique" des nations qui y vivent répond bien à nos aspirations. Nous sommes satisfaits de constater que sous l'influence de la nouvelle pensée politique, cette idée prend peu à peu racine dans différents aspects de la vie et de la coopération. Aujourd'hui, nous nous proposons de parler du domaine militaire et politique en nous attachant à ce qu'il convient de commencer et de poursuivre afin de participer à la construction de cette maison commune de l'Europe. Il s'agit de construire cette maison non pas au-dessus d'une poudrière mais sur une base solide de sécurité et de coopération multiforme.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Tout récemment encore l'Europe était le lieu où, pour la première fois dans l'histoire, on a vu se réaliser une mesure réelle de désarmement nucléaire : le Traité de l'Union soviétique et des Etats-Unis portant élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée (Traité FNI). Il y a là une justice historique et une légitimité objective.

Les perspectives ouvertes par cette percée rendent plus sensible encore la nécessité de réduire les armements classiques et les forces armées. En effet, la nature excessive de cette menace devient particulièrement visible à mesure que se réduit quelque peu l'ombre projetée par le facteur nucléaire.

Comment parvenir à réduire cette menace? Comment faire en sorte que le désarmement en Europe prenne un caractère radical qui renforcerait de la manière la plus profonde la sécurité du continent? Les pays socialistes, qui pratiquent une politique étrangère de paix, font les efforts les plus soutenus pour trouver des réponses à ces questions assurément complexes et pour les traduire en propositions pratiques et en mesures spécifiques.

La déclaration sur les négociations relatives à la réduction des forces armées et des armes classiques en Europe, adoptée en juillet dernier à la réunion du Comité consultatif politique du Pacte de Varsovie, développe et précise le programme rédigé à Budapest et complété un an plus tard à Berlin. Ce document contient des propositions concrètes sur la manière de mener le processus de négociations des problèmes de désarmement à l'échelle de l'Europe entière. Il s'agit de réduire radicalement le niveau d'affrontement militaire sur l'ensemble du territoire de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural.

Dès la première étape des négociations, une tâche très précise a été proposée : faire disparaître les déséquilibres et les asymétries qui existent actuellement entre les forces armées et les armements de l'OTAN et du Pacte de Varsovie et arriver, grâce à cela, à des niveaux égaux et équilibrés, inférieurs aux niveaux actuels, de part et d'autre.

D'autres mesures seraient prises en même temps pour prévenir une attaque surprise. Il y aurait vérification efficace - indicatrice en soi des degrés de confiance réciproque des Etats. Il y aurait un échange de renseignements suffisamment complets et dignes de foi.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Les objectifs énoncés dans cette déclaration sont-ils réalisables? Certes. Moyennant la bonne volonté voulue, un sens des responsabilités et du réalisme de la part des deux côtés, ces objectifs pourraient être atteints en un délai très bref - un à deux ans. Et sur la base des accords réalisés, il serait possible ensuite de passer à des réductions sensibles des forces et des armements - sur une base de réciprocité, bien entendu.

Il est parfaitement possible aussi de résoudre le problème des données de base, des points de départ des calculs, à partir desquels il serait possible d'aborder l'élément principal : la réduction des forces armées et des armements en Europe. La proposition du Comité consultatif politique prévoit la possibilité d'un échange de données avant même le commencement des négociations et leur vérification, à cette étape là ou au cours des négociations. Cette manière de poser la question, nous semble-t-il, empêcherait que se renouvelle la triste expérience des négociations de Vienne sur la réduction des armements en Europe centrale, où depuis 14 ans déjà, aucun progrès n'a été fait en raison des divergences de vues quant aux données de base.

La deuxième question consiste à savoir comment on conçoit l'élimination des déséquilibres et des asymétries et comment effectuer une réduction radicale des armements en Europe. Les pays socialistes ont fait une proposition en trois étapes. Il est proposé, dès l'échange des données de base et leur vérification, d'établir quels sont les déséquilibres et les asymétries et de les éliminer en un ou deux ans, c'est-à-dire en un délai relativement court. Une fois parvenus à des niveaux égaux, il conviendrait d'entreprendre la réduction de 500 000 hommes de chaque côté - les forces de l'OTAN et celles du Pacte de Varsovie. Ce programme prévoit également une clause relative à l'élimination du caractère offensif des formations militaires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Les pays socialistes ne prévoient pas toutes ces mesures pour la troisième étape seulement, laquelle prévoit une nouvelle réduction des forces armées et des armements en Europe : ils sont disposés à procéder, dès le début, à l'attribution d'un caractère non offensif aux forces de l'OTAN et du Pacte de Varsovie en réduisant les formes les plus dangereuses d'armes offensives. A ce propos, la question qui se pose est celle des armes nucléaires tactiques, qui constituent le système offensif le plus dangereux. Peut-être serait-il possible de parvenir à un accord pour d'abord les réduire puis

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

les éliminer. On peut également examiner la question en dehors du cadre des négociations sur la réduction des forces armées et des armements en Europe, en cours d'élaboration à Vienne. Ce problème est étroitement lié aux vecteurs destinés à ces systèmes, qui peuvent servir à la fois à porter des ogives nucléaires et classiques, non nucléaires, c'est-à-dire les systèmes dits de "double capacité".

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Il y a tout lieu de penser que l'on parviendra bientôt à un accord sur le mandat des négociations de Vienne, ce qui permettrait d'engager les négociations dès cette année. Une rencontre au sommet de tous les pays qui participent au processus de la sécurité en Europe, y compris bien entendu les Etats-Unis et le Canada, pourrait être un facteur important de nature à accélérer l'établissement des bases de la sécurité en Europe. Cela permettrait d'examiner la question de savoir comment passer de la parole aux actes en ce qui concerne la réduction des armements classiques. On a noté à juste titre que l'Europe avait besoin de Genève et de Reykjavik. Les mesures propres à réduire les armements classiques devraient, nous semble-t-il, s'accompagner d'une réduction des dépenses militaires.

Les dispositions visant à renforcer la stabilité sur le continent européen devraient avoir pour complément des mesures de réduction des activités militaires sur les mers et les océans, une réduction de l'affrontement militaire au nord de l'Europe et dans l'Arctique et la transformation de la mer Méditerranée en une zone de paix et de coopération. A cet égard, il existe des propositions qui ont été faites par divers pays.

Afin d'accroître la stabilité en Europe et de donner aux Européens la sécurité du lendemain, l'Union soviétique a proposé de créer un centre européen pour la réduction de la menace militaire et la prévention d'une attaque surprise. La nécessité en apparaît dans les nombreuses propositions avancées tant à l'Est qu'à l'Ouest. Nous sommes convaincus que la réalisation de cette initiative permettrait de mettre sur pied une structure utile propre à accroître la fiabilité de la paix en Europe. Grâce aux efforts conjugués de tous les pays qui participent au processus paneuropéen, il serait possible de créer dans l'un des pays d'Europe un centre international aux activités duquel contribueraient sans exception les 35 Etats participant au processus paneuropéen. Ses fonctions comprendraient la coordination des efforts de rassemblement et de vérification des données relatives à la force numérique des forces armées et des armements qui se trouvent sur le continent européen, le suivi de la situation avant tout le long des frontières entre les pays du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et ceux du Pacte de Varsovie. En cas de besoin, ce centre pourrait envoyer des équipes chargées de vérifier une situation qui commencerait à revêtir un caractère inquiétant. Le Centre pourrait envoyer des équipes d'inspection pour vérifier les données de base relatives aux forces armées et aux armements en Europe. Il pourrait avoir soit des correspondants régionaux, soit des centres nationaux qui viendraient le compléter.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

L'idée d'un centre européen est tout à fait conforme à la proposition qu'a faite le Secrétaire général des Nations Unies de créer un centre de réduction des risques nucléaires multilatéral.

Le potentiel créatif de ces propositions pourrait également être utile dans d'autres régions. L'imagination, sans laquelle du reste il est impossible de construire l'avenir du monde, inspire l'idée d'un centre multilatéral rattaché aux Nations Unies, relié par un système de communication moderne à un réseau de centres régionaux pour la réduction des risques militaires. Ceci contribuerait fortement à renforcer la stabilité et permettrait de constituer des bases matérielles et pratiques de diplomatie préventive multilatérale.

L'Europe est le continent où existe la plus forte concentration d'armements. Il semble toutefois que les autres régions de la planète auraient également avantage à s'engager dans un processus de réduction des armements classiques pour les amener à un niveau raisonnable et suffisant. Bien entendu, ceci devrait se faire compte tenu des caractéristiques de chaque situation, comme le prévoient les résolutions 43/38 G et 42/38 N de l'Assemblée générale.

Dans le contexte européen, on entend souvent formuler une préférence pour un progrès graduel et échelonné vers l'objectif du renforcement de la sécurité et de la réduction des armements. Il semble que cet ensemble de propositions sur les zones prévoyant des régimes spéciaux pour certains types d'armements corresponde bien à cette méthode d'approche. Ces zones pourraient être le premier pas sur la voie de mesures plus généralisées, allant jusqu'à englober tout le continent. Les propositions de la République démocratique allemande, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires et d'armes chimiques en Europe centrale et dans les Balkans, ainsi que la proposition des pays nordiques relative à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au nord de l'Europe visent cet objectif. Il existe également des propositions concrètes des Etats socialistes pour réduire, à un niveau minimum convenu, la concentration des forces armées et des armements de l'OTAN et du Traité de Varsovie dans la zone où ils se font face et sur le retrait de cette zone des types d'armements offensifs les plus dangereux; l'idée a également été avancée de créer un corridor exempt d'armes nucléaires le long de la ligne de contact entre l'OTAN et le Traité de Varsovie; la Pologne a proposé un plan pour réduire les armements et accroître la confiance en Europe centrale; des idées ont été avancées concernant

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

l'éventuelle création, le long de la ligne de contact entre les deux alliances, d'une zone de confiance, de coopération et de relations de bon voisinage.

La construction entreprise en commun de la Maison de l'Europe, une maison de paix et de coopération, laisse présumer qu'il y règnera une atmosphère de bon voisinage, de confiance et de franchise.

La RSS de Biélorussie note avec satisfaction l'évolution très heureuse du processus de renforcement de la confiance et de la sécurité à la suite de l'application des accords faisant l'objet du document de la Conférence de Stockholm de 1986. Nous notons à ce propos que les processus régionaux de renforcement de la confiance et de la transparence sont appelés, nous en sommes convaincus, à favoriser une confiance accrue sur un plan international élargi.

Une impulsion doit être donnée à l'accroissement de la transparence et de la confiance. Des mesures essentiellement neuves pour accroître la confiance et la transparence doivent être élaborées. Il faut des contacts, une recherche commune et des négociations pour favoriser ce processus, élément important de la sécurité générale.

Il est indispensable aujourd'hui d'élaborer un ensemble de mesures propres à accroître la confiance qui, notamment, excluerait le déclenchement d'une guerre par surprise. A ce propos, l'Organisation du Traité de Varsovie a proposé toute une série de mesures à l'intention de la région européenne.

Il importe également d'assurer le développement et l'expansion des actuelles mesures propres à accroître la confiance et de les étendre à des domaines qui sont encore hors de leur portée. Les Etats socialistes se prononcent notamment en faveur de l'élaboration de mesures propres à accroître la confiance sur les mers et les océans et ont avancé, dans le cadre de la Conférence sur la confiance et la sécurité en Europe, diverses initiatives pour que les mesures propres à accroître la confiance s'appliquent également à des activités indépendantes des forces aériennes ou navales, dans les espaces maritimes et aériens contigus à l'Europe.

De même, des mesures telles que des contacts entre militaires, des rencontres entre ministres de la défense et commandants en chef des alliances militaires, afin de discuter de questions urgentes ne pourraient avoir que des effets bénéfiques sur le renforcement de la confiance, de l'ouverture et de la transparence. La possibilité de ces approches nouvelles a été démontrée par les récentes rencontres des ministres de la défense de l'Union soviétique et des Etats-Unis.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

La suffisance raisonnable des armements est une importante question ayant un grand potentiel pour l'avenir. A notre avis, la compréhension de ce principe et du caractère purement défensif de la doctrine militaire doit englober une parité et une sécurité égale, une modification de la nature des activités militaires, de la structure des forces armées et de leur répartition, la réduction obligatoire des armements et des forces armées et une vérification mutuelle rigoureuse.

M. Gurinovich (RSS de Biélorussie)

Ces questions ne sont pas simples. Un effort international concerté est nécessaire pour mieux les comprendre et s'entendre sur elles. En particulier, la RSS de Biélorussie a déjà fait des propositions tendant à examiner et à réaliser un accord sur les paramètres et les critères de nature strictement défensive des doctrines militaires et une structure purement défensive des forces armées. Cela pourrait se faire aux Nations Unies par exemple, avec l'aide du Conseil de sécurité, du Comité d'état-major et d'autres organes.

Il importe que le processus menant à une réduction de l'affrontement militaire se déroule en même temps dans toutes les directions possibles, sans interruption ni ralentissement, afin que les efforts bilatéraux, régionaux et multilatéraux se conjuguent pour ne former qu'un seul courant qui conduira à l'établissement d'une sécurité digne de foi, en définitive d'une sécurité qui sera déterminée non pas essentiellement par des facteurs militaires, mais par des facteurs de coopération entre Etats et entre peuples.

La paix en Europe et une sécurité internationale globale constituent un objectif réaliste et réalisable. Cet objectif sera atteint si une nouvelle pensée politique devient générale. Il faut que chaque proposition faite, de quelque côté que ce soit, soit accueillie sans idée préconçue et stimule des contrepropositions répondant aux intérêts de la paix et de la coopération et au bien de l'homme et de l'humanité. En d'autres termes, nous demandons à tous de penser et d'agir en songeant aux intérêts de l'humanité tout entière.

M. JAYA (Brunéi Darussalam) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour ma délégation que de vous voir présider à la Première Commission. Vous représentez un pays avec lequel nous entretenons des relations chaleureuses et cordiales. Nous sommes convaincus que vous saurez mener les travaux de notre commission à bon port. Je tiens également à exprimer la confiance de ma délégation à l'égard des autres membres du Bureau.

Je tiens d'emblée à féliciter les forces de maintien de la paix des Nations Unies de s'être vu décerner le prix Nobel de la paix. C'est une source de fierté pour ces hommes vaillants vêtus de bleu, pour les pays contributeurs et pour tous les Membres des Nations Unies de voir que le travail accompli par les forces de maintien de la paix des Nations Unies a été reconnu comme il convenait au plus haut niveau.

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

Cette année, les séances de la Première Commission se déroulent sur la toile de fond d'une amélioration des relations entre superpuissances. Cette amélioration s'est traduite par la signature du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (FNI) prévoyant des réductions importantes des armes nucléaires et, notamment, la destruction de 859 missiles américains et de 1 752 missiles soviétiques sur une période de trois ans. Nous espérons que ce traité jettera les bases d'un désarmement nucléaire et qu'il aura une influence considérable sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de résolutions multilatérales, telles que celles sur les armes chimiques, le désarmement classique et diverses mesures régionales.

L'accord historique intervenu entre les deux superpuissances a véritablement contribué à un relâchement des tensions internationales et s'inscrit parfaitement dans le cadre des mesures propres à accroître la confiance dont il a tant été question au sein de notre commission. Nous espérons que l'état des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique continuera de s'améliorer, non seulement pour relâcher les tensions internationales mais aussi pour apaiser les craintes de plusieurs pays de voir la course aux armements et l'hostilité déclencher un jour une guerre nucléaire. Même si le précepte selon lequel "une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit donc pas être livrée" est bien connu des deux parties, une intensification de la course aux armements ne ferait qu'accroître la méfiance de part et d'autre. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de la signature du Traité et de la décision logique et sage des Etats-Unis et de l'Union soviétique de chercher à réduire le danger d'une guerre nucléaire.

Cependant, nous sommes encore bien loin de l'élimination totale de toutes les armes nucléaires. La destruction de tous les missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, déployés ou non, ne suffira pas si nous ne veillons pas à ce que leur fabrication cesse. Dans cet effort, Brunéi Darussalam partage la préoccupation de la majorité des délégations ici présentes face à l'absence d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Pour mettre fin à la fabrication des armes nucléaires, il faut en interdire les essais. Un accord bilatéral entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pourrait ainsi encourager d'autres pays à envisager l'interdiction des essais nucléaires, ce qui contribuerait sensiblement à l'élimination de la course aux armes nucléaires. Nous sommes convaincus que les Etats-Unis et l'Union soviétique feront preuve une fois

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

de plus d'un sens des responsabilités en prenant des mesures appropriées en vue d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Nous espérons que notre commission pourra intensifier ses efforts dans ce sens au cours de la présente session.

Ma délégation espère par ailleurs que des mesures de vérification adéquates seront mises en place pour vérifier la non-production de nouvelles armes nucléaires. A notre avis, une vérification satisfaisante du respect est importante non seulement pour renforcer la confiance mais pour garantir les intérêts de sécurité légitimes de part et d'autre.

Un autre domaine auquel Brunéi Darussalam accorde une attention particulière est celui des armes chimiques. Nous estimons qu'il est grand temps d'envisager une convention sur les armes chimiques, et nous sommes encouragés par les résultats substantiels et constructifs des travaux du Comité spécial sur les armes chimiques de la Conférence du désarmement. Nous espérons qu'un accord pourra être réalisé sur une convention qui traitera de questions telles que la notification des armes chimiques, la surveillance systématique internationale des installations d'entreposage, les méthodes et l'organisation des procédures de destruction, les mesures nationales et internationales de vérification.

Il est peut-être approprié de rappeler à ce stade la conclusion du rapport du Secrétaire général intitulé "Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) et les effets de leur utilisation possible", à savoir que les agents chimiques peuvent avoir des effets illimités dans l'espace et dans le temps et que leur utilisation à grande échelle pourrait avoir des effets délétères et irréversibles sur l'équilibre même de la nature.

Il va donc sans dire que des efforts sérieux doivent être entrepris pour interdire toutes les armes chimiques. L'accumulation continue d'armes chimiques représente une menace croissante pour la paix et la sécurité internationales, voire pour la survie même de l'humanité.

Tout en examinant attentivement la question des armes nucléaires et des armes chimiques, nous ne devrions pas relâcher nos efforts en ce qui concerne la réduction des armes classiques. En effet, ces armes deviennent de plus en plus destructrices et perfectionnées. Non moins inquiétante est l'augmentation des dépenses militaires annuelles au niveau mondial, qui représentent plus de 80 % de l'ensemble des dépenses militaires annuelles.

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

Brunéi Darussalam appuie avec enthousiasme l'idée de créer des zones de paix dans différentes régions du monde et notamment en Asie du Sud-Ouest. De concert avec les autres membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Brunéi Darussalam n'a cessé d'oeuvrer à la création d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est, réunissant tous les Etats de la région. Nous estimons que la création d'une telle zone serait un pas en avant vers la réduction des tensions et des rivalités dans la région, ce qui contribuerait également à la paix et à la stabilité régionales.

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

Cependant, nous maintenons que l'obstacle qui empêche actuellement la création d'une zone de paix, de liberté et de neutralité doit avant tout être éliminé. Nous espérons que les pays de la région s'emploieront à le supprimer. En effet, ce n'est que lorsque cette menace aura été éliminée de la région que les pays pourront se faire mutuellement confiance et consacrer leurs ressources à l'amélioration du bien-être économique de leur population.

Nous souscrivons pleinement aux points de vue contenus dans le Document final de la Conférence internationale sur le rapport entre le désarmement et le développement qui s'est tenue à New York du 24 août au 11 septembre 1987, qui indiquait :

"Etant donné la modicité des ressources dont disposent actuellement tant les pays développés que les pays en développement, une réduction des dépenses militaires à l'échelle mondiale pourrait considérablement faciliter le développement. Le désarmement peut contribuer au développement, non seulement en permettant de dégager des ressources supplémentaires, mais aussi en exerçant des effets bénéfiques sur l'économie mondiale. Il peut créer des conditions propres à favoriser une coopération économique et technologique équitable et la poursuite des objectifs d'un nouvel ordre économique international.

Une croissance économique réelle, de même qu'un développement juste et équitable, et plus particulièrement l'élimination de la pauvreté, sont des conditions nécessaires à la création d'un climat sûr et stable aux échelons national, régional et international. Ce sont là autant de facteurs qui peuvent réduire les tensions et les conflits, de même que le besoin d'armements." (A/CONF.130/139, par. 11 et 12)

Ma délégation est convaincue de la validité de ces opinions, mais le non-respect de l'esprit et de la lettre du Document final les vide totalement de leur sens. Nous demandons à tous les pays, développés et en développement, non seulement d'adopter le Document final, mais de faire en sorte qu'il se traduise dans les faits.

Le désarmement est une question grave et mérite donc toute notre attention. Nous avons fait de grands progrès dans certains domaines, mais la menace très réelle d'un holocauste nucléaire existe toujours. La course aux armements ne cesse d'empirer et l'on continue de fabriquer de nombreuses armes nucléaires meurtrières. Il a été dit qu'entre 1960 et 1980, les dépenses militaires mondiales

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

ont presque doublé en termes réels et sont estimées aujourd'hui à plus de 900 milliards de dollars par an. Ma délégation estime qu'il est temps que notre obsession de la course aux armements cesse et de consacrer toute notre énergie, notre connaissance et notre technique à l'élimination de la pauvreté dans le monde. Si tous les pays coopéraient dans ce sens, notre entreprise serait certainement couronnée de succès et nous rendrions justice aux générations actuelles et futures.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de lever la séance, je voudrais une fois de plus attirer l'attention des membres de la Première Commission sur une question importante sur laquelle la Première Commission est appelée à se prononcer avant la fin de la première semaine de novembre.

Le 12 octobre, le Président de l'Assemblée générale, dans une lettre qu'il m'a adressée, me transmettait le texte d'un communiqué du Président de la Cinquième Commission qui a été distribué sous la cote A/C.1/43/4. Comme je l'ai dit dans ma brève déclaration à la 12e séance de la Commission, le lundi 24 octobre, la lettre demande aux principales commissions, dont la nôtre, de faire connaître leur position à la Cinquième Commission sur les chapitres pertinents relatifs aux dispositions du plan à moyen terme pour la période 1984-1989, qui a été prolongée jusqu'en 1991, et sur la note du Secrétaire général qui comprend le projet d'introduction au plan à moyen terme pour la période 1992-1997.

A la suite d'un échange de vues approfondi sur ce sujet avec le Bureau de la Commission, j'ai décidé de demander la coopération des membres du Groupe des amis du Président pour rédiger un texte expliquant la position commune des membres de la Première Commission. Par conséquent, la question a été posée au Groupe des amis du Président le vendredi 28 octobre, et il a été décidé qu'un effort concerté serait fait par le Groupe pour rédiger un document qui exposerait la position commune de la Commission dans son ensemble au plus tard le 2 novembre. Si le Groupe des amis du Président n'est pas en mesure de rédiger ce texte pour cette date, j'inviterai les membres de la Commission à présenter leurs observations par écrit au Président d'ici au vendredi 4 novembre à midi, afin que je puisse ensuite les transmettre à la Cinquième Commission pour examen, comme cela nous a été demandé.

Le Président

Enfin, je tiens à rappeler aux membres que, conformément à la décision de la Commission, la date limite pour présenter des projets de résolution sur les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement, à savoir les points 51 à 69, 139, 141 et 145, a été fixée au lundi 31 octobre à 18 heures.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire pour une communication.

M. KHERADI, Secrétaire de la Commission (interprétation de l'anglais) :  
Je tiens à indiquer aux membres de la Commission que les délégations du Costa Rica, de la République démocratique allemande, du Portugal et du Samoa se sont portées coauteurs du projet de résolution A/C.1/43/L.1.

La séance est levée à 12 h 30.